

Technicien(ne) en maintenance industrielle



Public visé

Nouveaux(velles) recruté(e)s en alternance, demandeur(euse)s d'emploi, intérimaires, salarié(e)s en poste



Modalités

Avec ou sans formation



Intervenant

Évaluateur certifié OF habilité



Non éligible au CPF



Tarif

Forfait 1 350 € HT

si positionnement en distanciel

Forfait 1 550 € HT

si positionnement en présentiel

Hors formation

& frais de déplacement



Le (La) technicien(ne) en maintenance industrielle est susceptible d'intervenir sur des équipements pluri technologiques principalement dans l'industrie : fabrication des équipements mécaniques, électriques, métallurgie, chimie, plasturgie, agroalimentaire, ...

Il (Elle) peut également intégrer une entreprise spécialisée dans le domaine de la maintenance industrielle en charge de la maintenance des équipements sur des sites clients, dans ce cas il agit en tant que sous-traitant. De ce fait, le (la) technicien(ne) en maintenance industrielle peut être amené(e) à se déplacer d'un site industriel à l'autre afin de réaliser ses activités.

Le (La) technicien(ne) en maintenance industrielle agit sous la responsabilité d'un hiérarchique et dans le respect des procédures, des règles d'hygiène et de sécurité.

Il (Elle) est en relation avec le personnel de production s'agissant du recueil d'informations en lien avec des pannes ou dysfonctionnements dans la phase de diagnostic.

Référentiel d'activités

- Le diagnostic de panne et l'organisation d'interventions de maintenance
- L'intervention de maintenance
- La contribution à l'amélioration continue



Contact :
cqp@unidis.fr



Technicien(ne) en maintenance industrielle



1 Le diagnostic de panne et l'organisation d'interventions de maintenance

1. Contrôler le bon fonctionnement d'une machine ou installation

Les contrôles réalisés permettent de déclarer opérationnelle la machine ou l'installation.

À partir :

- des plans mécaniques mis à disposition et des documentations techniques associées,
- d'un dossier technique comportant des schémas électriques de l'installation avec circuit de commande et de puissance,
- des schémas hydrauliques ou pneumatiques et de l'installation.

Chacun des points doit avoir été mis en œuvre en conformité avec les normes AFNOR (Contrôles, Mesures, Tests).

2. Diagnostiquer un dysfonctionnement sur des équipements pluri technologiques

Le diagnostic réalisé permet d'identifier la ou les causes de dysfonctionnement.

À partir :

- des procédures,
- des consignes,
- des documentations existantes et mises à disposition,
- des historiques de maintenance (panne, entretiens, ...).

D'une observation sur un équipement pluri technologique défaillant.

2 L'intervention de maintenance

1. Réaliser une intervention de maintenance préventive

L'intervention de maintenance préventive permet de vérifier et contrôler les fonctionnalités des équipements ou installations selon les consignes et les procédures.

Les valeurs relevées lors du contrôle sont reportées et analysées.

L'équipement est opérationnel à l'issue de l'intervention.

Dans le cadre d'une intervention de maintenance préventive.

Sur un équipement comportant au moins deux technologies parmi les suivantes :

- Electrique
- Mécanique
- Automatisme
- Hydraulique
- Pneumatique
- Robotique

À partir :

- des gammes de maintenance préventive,
- des procédures,
- des gammes,
- des consignes,
- des documentations existantes et mises à disposition.

Plan de maintenance préventive :
les moyens nécessaires sont mis à disposition (caisse à outils équipée et moyens de contrôles).

2. Réaliser une intervention de maintenance curative

L'intervention de maintenance curative permet d'installer correctement la pièce ou le sous-ensemble défectueux, puis les essais et la montée en cadence est assurée.

Dans le cadre d'une intervention de maintenance curative à partir d'une observation sur un équipement pluri technologique défaillant.

Le diagnostic est fourni.

Réalisation d'interventions de 2^e ou 3^e niveau sur un équipement comportant au moins deux technologies parmi les suivantes :

- Electrique
- Mécanique
- Automatisme
- Hydraulique
- Pneumatique
- Robotique

À partir :

- des documentations techniques existantes (plans, schéma, nomenclatures, ...).
- des historiques de maintenance (panne, entretiens, ...)
- des gammes,
- des procédures,
- des instructions.

Les moyens de contrôles (multimètre, manomètre, clé dynamométrique,...).

Les outillages (jeu d'outillages d'une boîte à outils) sont mis à disposition.

3 La contribution à l'amélioration continue

1. Collecter et capitaliser des informations relatives à l'activité

Les données d'intervention sont synthétisées dans le cadre d'une mise en historique et permettent d'en faire une analyse économique et technique.

À partir des ressources disponibles.

2. Analyser les informations et participer à une action de progrès

Les informations capitalisées sont exploitées.

L'action de progrès proposée contribue à l'amélioration d'au moins un indicateur de performance.

À partir des informations capitalisées.